Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 21 septembre 2016

INFORMATION MEDIAS

Présentation par le Haut-Commissaire, du JRCC (Centre de coordination de sauvetage aéro maritime)

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, a présenté cet après-midi la nouvelle organisation du MRCC (Maritime Rescue Coordination Center) du Haut-commissariat, qui, après fusion avec l'ARCC (Aeronautical Rescue Coordination Center) du service d'Etat de l'aviation civile, le 7 septembre dernier, est devenu JRCC (Joint Rescue Coordination Center). Etaient présents aux côtés du Haut-Commissaire, le Contre-Amiral Denis BERTRAND, M. Philippe TIERCELIN, Chef du service de l'aviation civile par intérim et Clément JACQUEMIN, Administrateur en chef des affaires maritimes et Directeur du JRCC.

QU'EST CE QU'UN JRCC ?

Placé sous l'autorité directe du Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, le JRCC (ex MRCC) Papeete est une structure interministérielle assumant des missions de service public maritime.

Le Haut-Commissaire, en tant que délégué du Gouvernement central, est responsable de la conduite de l'action de l'Etat en mer (surveillance de la zone maritime, sauvegarde des biens et des personnes, protection de l'environnement, etc.). Sa compétence géographique s'exerce sur une surface maritime vaste comme l'Europe pour ce qui est de la Polynésie française à laquelle il faut ajouter la surface maritime bordant l'île de Clipperton. L'amiral COMSUP, conseille le Haut-Commissaire dans ces missions et fournit les moyens nécessaires.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Les missions du JRCC sont :

- la veille des canaux de détresse maritime et coordination des opérations de recherche et sauvetage en mer ;
- l'élaboration et diffusion des renseignements sur la sécurité et la sûreté maritimes ;
- la coordination du recueil des informations sur les pollutions maritimes ;
- la surveillance de la navigation
- la coordination, au sein du Centre maritime commun, des opérations de surveillance des pêches.

JRCC signifie « Joint Rescue Coordination Center » autrement dit Centre de coordination des moyens de secours. Il réunit donc les fonctions qui étaient jusqu'à aujourd'hui assurées par le MRCC (Maritime Rescue Coordination Center) et l'ARCC (Aeronautical Rescue Coordination Center) du service d'Etat de l'aviation civile en Polynésie française.

En Métropole, on compte actuellement cinq MRCC dénommés CROSS et un ARCC. En Polynésie, on disposait d'un MRCC basé au Taaone et d'un ARCC à Faa'a. **Il s'agit du premier JRCC français, que ce soit métropole ou en Outre-mer.**

POURQUOI UN JRCC ?

L'idée portée par cette réforme est de valoriser et de renforcer les synergies qui existaient déjà lorsqu'il était nécessaire d'organiser des recherches et des secours en mer ou dans les airs. En effet, le MRCC et le service d'Etat de l'aviation civile mobilisent les mêmes moyens d'interventions et sont compétents sur les mêmes zones maritimes ou aériennes.

Auparavant, la phase de recherche d'un aéronef relevait de la responsabilité de l'ARCC, puis, si il était localisé en mer, la phase de sauvetage relevait de la responsabilité du MRCC. Dorénavant, avec le JRCC, ces deux phases - recherche et sauvetage - relèvent du même centre de coordination, on évite ainsi le risque de rupture dans le suivi de la situation de crise.

POURQUOI AVOIR CHOISI LA POLYNESIE FRANCAISE POUR METTRE EN PLACE LE PREMIER JRCC ?

Près de 99% de la surface sur laquelle s'exerce la compétence du service d'Etat de l'aviation civile est maritime, soit 12,5 millions de km² et elle est la même que celle sur laquelle intervenait l'ancien MRCC.

D'autre part, les Etats voisins de la France dans le Pacifique sud sont pour la plupart organisés en JRCC (Auckland en Nouvelle-Zélande, Canberra en Australie, Honolulu et Alameda aux USA et Tokyo au Japon).

QUELLE DIFFERENCE POUR LE GRAND PUBLIC ?

Le JRCC Tahiti, **joignable en composant le 16,** bénéficie désormais des savoir-faire des deux entités qu'étaient l'ARCC et le MRCC, chacun expert dans leurs domaines respectifs, permettant ainsi d'offrir aux polynésiens et à tous les usagers (aériens et maritimes) un centre opérationnel unique, efficace et polyvalent encore plus réactif du fait de cette nouvelle synergie.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments chiffrés sur l'activité du JRCC (anciennement MRCC) :

2015

363 opérations, dont :
205 de sauvetage avec 168 personnes secourues, mais 10 décédées et 4 disparues
85 d'assistance avec 221 personnes assistées (déséchouement, remorquage, etc.)
73 autres

2016 (au 31 août)

265 opérations, dont :
173 de sauvetage avec 176 personnes secourues, mais 7 décédées et 1 disparue
50 d'assistance avec 330 personnes assistées
45 autres

Le JRCC peut être contacté en permanence et gratuitement en composant le 16 depuis tous les téléphones fixes ou mobiles en Polynésie française

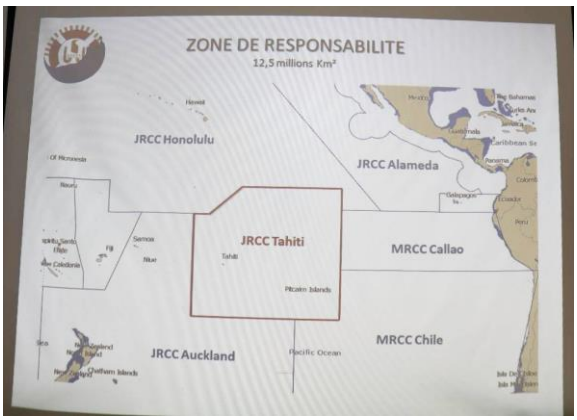

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr